

L'AVOIX DES Parents

Numéro 450
Décembre 2023

DOSSIER

BATTERIE DE MESURES POUR « CHOC DES SAVOIRS »



ACTU

**Uniforme à l'école :
« expérimentation
d'ampleur »**

Partez en séjour linguistique,
éducatif ou sportif,
en France ou à l'étranger !



Le groupe Go&Live propose un large choix de séjours et activités pour vos enfants. Anticipez et réservez vos vacances printemps, été et toussaint 2024 dès maintenant !



-10%
DE RÉDUCTION
SUR VOTRE SÉJOUR*
AVEC LE CODE PARTENAIRE
PEEP

* Offre du Groupe Go&Live valable sur tous les séjours des catalogues des marques American Village, Nacel et Sports Elite Jeunes. Réduction plafonnée à 200€ par séjour, transport inclus, sans frais de dossier. Chèques Vacances et Bons CAF acceptés. Possibilité de payer en plusieurs fois sans frais.

INFORMATION ET RÉSERVATION :
05 65 76 55 25 ou **01 43 20 45 45**



nacel.





Olivier Toutain
Président fédéral

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Le constat est implacable. Depuis plusieurs années maintenant, les grandes études internationales, comme de nombreuses évaluations nationales, montrent un déclin du niveau des élèves français, principalement au collège. Un déclassement que l'on observe aussi bien dans la compréhension de l'écrit qu'en mathématiques, comme l'atteste la dernière enquête Pisa publiée début décembre.

Depuis son arrivée à la tête du ministère de l'Éducation nationale, il y a tout juste cinq mois, Gabriel Attal fait feu de tout bois, agissant avec fermeté dans de nombreux domaines, qu'il s'agisse notamment de la défense de la laïcité à l'école comme de la lutte contre le harcèlement scolaire. Aujourd'hui, il sonne la mobilisation pour élever le niveau des élèves, avec une batterie de mesures fortes, afin de créer, selon ses termes, un « choc des savoirs ». Des réformes qui vont concerner tous les niveaux de la scolarité.

Gabriel Attal veut régler « l'urgence de l'école », « sans délai », « élever le niveau ». Nous ne pouvons que partager cet objectif ! Et si les mesures annoncées vont bien dans ce sens, il convient d'être prudent sur leur mise en œuvre avec la question, toujours récurrente, des moyens qui doivent accompagner ce « choc des savoirs », condition sine qua non à sa réussite. En effet, pour la PEEP, cette batterie de nouvelles mesures ne sera réellement valable que si sont mis en œuvre un plan massif de recrutement, une formation initiale et continue des enseignants d'envergure, des classes avec des petits effectifs permettant un travail efficace et un repérage précoce des enfants en difficulté, avec un accompagnement individualisé tout au long de leur scolarité.

Olivier Toutain, président fédéral

SOMMAIRE

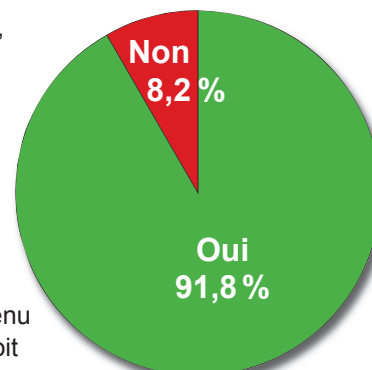
- **Actu – Uniforme à l'école : « expérimentation d'ampleur »** p.4
- **Famille numérique – Ensemble, les écrans, une affaire de famille** p.5
- **Dossier – Batterie de mesures pour « choc des savoirs »** p.7
- **Du côté de la Peep – Grands Prix Peep 2024, les inscriptions sont ouvertes !** p.11

La voix des parents - 92, avenue d'Ivry, 75013 Paris. Tél : 01 44 15 18 18.
N° 450 - Décembre 2023. Directeur de la publication: Olivier Toutain.
Publicité : Erika Choleau. Tél : 01 44 15 18 06. Conception et réalisation :
Oligopresse. Commission paritaire : n°0122 G 79300. ISSN 2779-1300

SONDAGE

Résultat du sondage du numéro 449 (novembre 2023)

Souhaitez-vous, comme le ministre de l'Éducation nationale, que la question du « tabou du redoublement », devenu exceptionnel, soit revue ?



Uniforme à l'école : expérimentation d'ampleur

Le « choc des savoirs », décrété par le ministre de l'Éducation nationale, va-t-il s'accompagner prochainement d'un « choc des tenues » ? Une « expérimentation d'ampleur » sur le port de l'uniforme à l'école sera en tout cas lancée dès la prochaine rentrée.

Pragmatique. Tel est le positionnement du ministre de l'Éducation nationale quant à la question de l'uniforme à l'école. « *Comme beaucoup de Français, je suis partagé sur la question de l'uniforme, a admis Gabriel Attal. Je ne suis pas encore convaincu que c'est une solution qui permettrait de tout régler, et pas non plus convaincu, comme certains, qu'il ne faudrait pas en parler et l'essayer* ». Et ce sera donc chose faite, une « expérimentation d'ampleur » du port de l'uniforme à l'école est désormais lancée ! Bien entendu, comme a prévenu le ministre de l'Éducation nationale, cette expérimentation ne prétendra pas résoudre tous les maux de l'école, cependant, le port d'une tenue vestimentaire commune est

notamment « susceptible de créer une atmosphère de travail et d'égalité au sein de l'établissement scolaire ».

Pas de frais pour les parents

Le ministère a dévoilé les premiers détails pratiques de la mise en œuvre de l'expérimentation de l'uniforme à l'école, qui débutera à grande échelle à la prochaine rentrée – plusieurs communes et conseils départementaux se sont déjà portés volontaires.

En premier lieu, comme l'indique le ministère de l'Éducation dans un guide transmis aux collectivités volontaires, « afin de ne pas faire supporter aux familles le coût financier de la mise en œuvre de cette expérimentation, la fourniture des trousseaux est prise en charge par les collectivités locales qui peuvent bénéficier d'un appui financier du ministère ». Par ailleurs, la composition du trousseau (types de pièces, quantité, couleur...), ainsi que les « modalités de leur personnalisation par l'apposition du nom et/ou du logo de l'établissement », seront déterminées localement, au cas par cas.

Dans tous les cas, avant la mise en œuvre de la « tenue vestimentaire commune », chaque établissement devra valider le projet en conseil d'administration ou en conseil d'école pour inscrire la mesure dans son règlement intérieur. Dès lors que le port d'une tenue scolaire y sera inscrit, tous les élèves devront s'y conformer. Il est prévu deux années d'expérimentation, suivies d'une « évaluation scientifique », avant une éventuelle généralisation.



Le port de l'uniforme est généralisé dans de nombreux pays, notamment chez nos voisins anglais. Différence notable avec ce qui est envisagé en France : c'est aux familles anglaises de supporter le coût de l'uniforme (entre 300 à 500 euros par an).

Parcoursup 2024, c'est parti ! Avec des nouveautés...

Depuis ce mercredi 20 décembre, la plateforme Parcoursup est ouverte aux lycéens et aux étudiants en réorientation désirant s'inscrire en première année d'enseignement supérieur pour l'année 2024.

La ministre de l'Enseignement supérieur, Sylvie Retailleau, a annoncé quelques nouveautés concernant ce dispositif, notamment en ce qui concerne l'information des jeunes sur les 23 000 formations qui seront proposées, celles-ci seront encore plus détaillées.

Par ailleurs, afin de permettre aux élèves de seconde de

mieux se préparer à faire leur choix en amont, les lycéens qui le souhaitent, dès la seconde, vont pouvoir créer leur profil sur Parcoursup. Ainsi, comme l'a indiqué la ministre, « Ils seront en mesure d'examiner les critères de sélection qui les aideront aussi à choisir leurs spécialités » (quand ils entrent en classe de première, les lycéens doivent en effet choisir trois enseignements de spécialité).

Le ministère a édité un memento sur la procédure Parcoursup que vous pouvez retrouver [ICI](#), dans le centre de ressources de la PEEP.

Ensemble, les écrans, une affaire de famille...

Cette rubrique est
la vôtre !
Une idée ou une
question pour un
prochain thème ? :
lvdp@open-asso.org !

La période de Noël est souvent l'occasion parfaite de se retrouver en famille pour regarder un bon film tous ensemble, bien au chaud sous un plaid. Mais saviez-vous que ces moments, qui peuvent parfois nous sembler anodins, occupent en réalité une place importante au sein de la vie de famille ?

Dans notre dernière étude, réalisée avec le soutien de Netflix, nous nous sommes intéressés aux habitudes de visionnage en famille sur les différentes plateformes à disposition, à la consommation de contenus vidéos et au rôle joué par cette pratique dans la dynamique familiale.

Cette étude inédite est le résultat de près de deux ans de travail, sous la direction de Marion Haza-Pery, psychologue clinicienne, chercheuse, et présidente de l'OPEN. Dans un premier temps, nous avons réalisé près d'une centaine d'entretiens auprès de 20 familles, avec des enfants âgés de 2 ans à 17 ans et de leurs parents. Dans un second temps, ces résultats ont été complétés par une étude quantitative auprès d'un panel représentatif des familles françaises. Les enseignements des études qualitative et quantitative convergent et sont les suivants :

Le visionnage en famille créateur de liens

Plus de 8 familles sur 10 jugent les soirées de visionnage comme importantes ou très importantes. Bien plus que de simples moments de divertissement, ces temps en famille représentent des instants privilégiés



POUR ALLER PLUS LOIN, lire [ICI](#) l'étude de l'Open, et, à partir des grands enseignements tirés de l'étude, Netflix propose une nouvelle collection, « Ensemble ».

de partage et de complicité, participant à la création de souvenirs familiaux communs.

Réinventer la nostalgie

94 % des familles pratiquent ce que Marion Haza-Pery nomme le "rétro-watching" : partager des films, des séries, voire des dessins animés de sa jeunesse avec ses enfants. En partageant des souvenirs de sa

propre enfance, cette pratique s'inscrit dans une logique de transmission et de filiation et crée des liens entre les générations.

Les contenus vidéo comme prétextes d'échanges familiaux

L'étude met également en lumière le rôle crucial des œuvres visionnées dans l'impulsion d'échanges familiaux. En effet, 74 % des familles utilisent ces contenus comme support pour aborder des sujets sensibles tels que le harcèlement, la violence, le racisme, la guerre, etc.

En dédramatisant certaines thématiques, ces moments devant l'écran deviennent des opportunités pour initier des discussions parfois délicates.

L'OPEN, en quelques mots

L'Observatoire de la Parentalité et de l'Éducation Numérique (www.open-asso.org) est la première association 100 % mobilisée autour de l'accompagnement des parents et des professionnels sur les sujets de parentalité et d'éducation numérique... Pour vous réconcilier avec les écrans !



Mon enfant protégé
à tout moment et où qu'il soit



Assurance scolaire
et extra-scolaire

11,90 € par an

et par enfant la première année, et 17,90 € les suivantes

Votre enfant est couvert en **France et à l'étranger**, qu'il soit à l'origine d'un accident (Responsabilité Civile), ou **qu'il se blesse seul** (Garantie Corporelle).

Nous prenons en charge en cas d'accident :

- Les frais médicaux** et d'hospitalisation
- Les frais de remise à niveau scolaire à domicile
- Les frais de transport pour se rendre à l'école
- Le remboursement des lunettes cassées **jusqu'à 500€**



peepasso.assurance.carrefour.fr

ATTESTATION DISPONIBLE
IMMÉDIATEMENT

*Le contrat Assurance scolaire Carrefour est souscrit auprès de CARMA, sous réserve d'acceptation de vos garanties; entreprise régie par le Code des assurances; SA au capital de 23 270 000 €, RCS Evry 330 598 616, sié 6 rue du Marquis de Raies 91008 Evry Cedex.

**En complément de la Sécurité Sociale et de la mutuelle le cas échéant.

RENSEIGNEZ-VOUS

 assurance.carrefour.fr 

02 43 61 75 92

Prix d'un appel local

Carrefour 
assurance



Batterie de mesures pour « choc des savoirs »

Début octobre, le ministre de l'Éducation nationale lançait la mission « exigence des savoirs ». Deux mois après, Gabriel Attal vient d'annoncer son « choc des savoirs », une batterie de nouvelles mesures dont le but affiché est « d'élever le niveau de l'école ».

Au programme (entre autres) : des groupes de niveau au collège, le brevet obligatoire pour entrer au lycée, une nouvelle épreuve de bac en fin de première, la labellisation des manuels scolaires à l'école élémentaire, la mise en place progressive de la méthode dite « de Singapour » pour l'apprentissage des mathématiques, de nouveaux programmes au primaire, de nouvelles méthodes d'évaluation pour le bac et le brevet... Sans oublier, une des mesures les plus emblématiques de ce « choc des savoirs » : le dernier mot aux enseignants pour le redoublement.

On le voit, ce plan ambitieux concerne tous les niveaux de la scolarité et va toucher de très nombreux pans de la scolarité. « *École, collège, lycée : mon souhait est bien de remettre de l'exigence à tous les étages* » a assuré le ministre de l'Éducation. Le défi est immense.

Du dernier mot aux parents au dernier mot à l'équipe pédagogique ! En matière de redoublement, le ministre de l'Éducation nationale a décidé d'un virage à 180 ° ! Cette question du redoublement suscite depuis longtemps (toujours ?) débats et polémiques au sein de la communauté éducative quant à son efficacité. Gabriel Attal a tranché. Dans le cadre de son « choc des savoirs » qu'il a présenté début décembre, le ministre a en effet indiqué : « *Dès le premier trimestre de l'année 2024, je publierai un décret qui rendra à l'équipe pédagogique – et non plus aux familles – le dernier mot s'agissant du redoublement de l'élève* ».

Inquiétudes

En pratique, dès le mois de février, les professeurs pourront proposer aux élèves en difficulté « un parcours renforcé en temps scolaire et des stages de réussite durant les vacances scolaires ». Si cette remise à niveau s'avère insuffisante, le redoublement pourra être décidé par l'équipe pédagogique, en particulier lors de l'année de CP.

Il est à noter que les élèves en situation de handicap feront l'objet d'une « appréciation particulière ». La Fédération Française des Dys (FFDys) a justement fait part de [ses inquiétudes](#) quant à la réintroduction du redoublement, soulignant que « cela affecte fréquemment les élèves dysphasiques en



Au primaire et au collège, les nouveaux programmes détermineront les attendus qui doivent être maîtrisés par les élèves chaque année – et non principalement en fin de cycle, comme c'est aujourd'hui le cas.

maternelle, les enfants dyspraxiques au primaire, et les élèves dyslexiques et dyscalculiques à l'élémentaire », et réclamant la nécessaire coopération avec les parents. Des inquiétudes et une nécessité que l'on ne peut que partager.

Nouveautés au primaire

Le « choc des savoirs » présenté par Gabriel Attal comporte de très nombreuses mesures concernant le primaire. A com-

mencer par une réforme des programmes. Ainsi, dès la rentrée 2024, de nouveaux programmes s'appliqueront à l'école maternelle, au CP, CE1 et CE2 (et en 2025 pour le CM1, CM2 et la 6^e). Avec la mise en place progressive de la méthode dite « de Singapour » (lire en encadré page 10), l'apprentissage de certaines notions de mathématiques aura lieu plus tôt dans la scolarité. Ainsi, les apprentissages des fractions, des nom-

L'IA, intelligence artificielle, pour les secondes

Dans quelques semaines, à partir de février, quelque 200 000 élèves de seconde de plusieurs académies vont expérimenter l'intelligence artificielle, l'IA ! Plus précisément, ils bénéficieront « à la maison, d'un outil d'IA de remédiation ou d'approfondissement en français et en mathématiques », un outil de soutien scolaire 2.0 en quelque sorte.

Propriété du ministère de l'Éducation nationale, ce logiciel, appelé « MIA Seconde », sera généralisé à l'ensemble

des élèves de 2^{nde} à partir de septembre prochain. Gabriel Attal se félicite que la France soit « le premier pays au monde à généraliser à titre gratuit l'usage d'une intelligence artificielle à tous les élèves d'une classe d'âge pour accompagner leur progression scolaire ».

Dans le même temps, le ministre a rappelé qu'il militait pour « un usage raisonné » du numérique et de l'IA pour personnaliser les apprentissages et individualiser la progression des élèves.

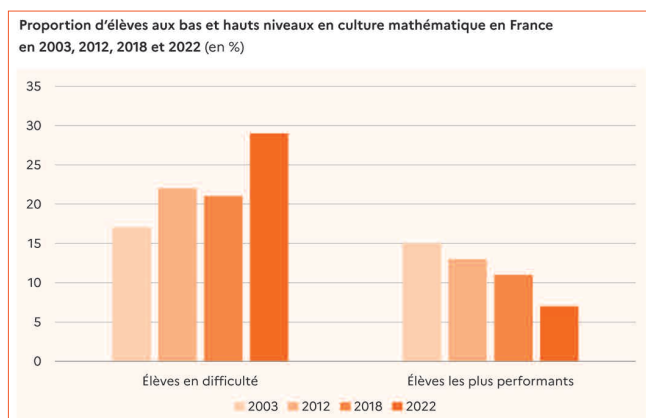
Enquête PISA : un niveau toujours alarmant

Dévoilée début décembre, l'enquête PISA 2022 conduite dans 85 pays montre que le niveau des élèves français de 2nde ou de 3^e continue de baisser.

En mathématiques, si les résultats de la France se situent dans la moyenne des pays de l'OCDE (à un niveau similaire par exemple à celui de l'Allemagne et de l'Espagne), ces résultats ont fortement baissé entre 2012 et 2022.

Comme l'analyse la DEPP (lire [ICI](#) leur note d'information), cette baisse globale est à mettre en relation avec l'augmentation du taux d'élèves en difficulté et une diminution du taux d'élèves très performants (voir tableau ci-dessous).

Notons par ailleurs que les garçons ont des performances supérieures à celles des filles – ce constat est le même depuis 2003.



BAISSE DE NIVEAU AUSSI DANS LA « COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT »

PISA a également évalué les élèves en culture scientifique et en compréhension de l'écrit. Là aussi, on observe le déclin du niveau des élèves français. Le score moyen de la



Alors que le niveau des élèves français poursuit son déclin en mathématiques, on constate toujours que les garçons ont des performances supérieures aux filles.

France en culture scientifique (487) est en baisse par rapport à 2015. Une baisse importante est également constatée en compréhension de l'écrit depuis 2018 (de 493 à 474 points). Soulignons qu'en France, comme dans tous les pays à l'exception du Chili et du Costa Rica, les filles obtiennent un score significativement meilleur que celui des garçons en compréhension de l'écrit. Leur score est en moyenne supérieur de 20 points à celui des garçons (lire [ICI](#) la note d'information de la DEPP concernant la culture scientifique et la compréhension de l'écrit)

bres décimaux et des notions de probabilité débiteront dès le CE2.

Soulignons également que ces nouveaux programmes détermineront les attendus qui doivent être maîtrisés par les élèves chaque année. Objectif : que la maîtrise de notions fondamentales pour la progression des élèves ne soit repoussée à la fin des cycles (une mesure que l'on devine en cohérence avec la réintroduction du redoublement...).

Par ailleurs, les manuels scolaires « dont l'efficacité des contenus a été prouvée par la science et par la pratique » bénéficie-

ront désormais d'une labellisation. Le ministre a annoncé que l'État financera les manuels scolaires de lecture et de mathématiques des élèves de CP et de CE1.

Nouveautés au collège

Dès la rentrée prochaine, les élèves de 6^e et de 5^e seront répartis en 3 groupes de niveaux pour leurs enseignements de français et de mathématiques. Des groupes flexibles et en petits effectifs : le groupe des élèves les plus en difficulté devrait se limiter à une quinzaine d'élèves – ces derniers pourront également béné-

ficier d'une scolarité aménagée : « le volume horaire de ces disciplines pourra être sensiblement augmenté, avec une réduction temporaire des cours dans d'autres disciplines », a précisé le ministre. Cette organisation en groupe de niveaux s'appliquera pour les classes de 4^e et de 3^e à compter de la rentrée de septembre 2025.

Autre nouveauté notable au collège, le brevet des collèges va subir plusieurs évolutions. Premièrement, la note du contrôle continu sera calculée à partir de la moyenne des notes disciplinaires, et

Des mentions pour les CAP

Dans un souci d'égalité avec les autres diplômes (bac, brevet...), dès la rentrée 2024, des mentions (« Assez bien », « Bien », « Très bien » et « Très bien avec les félicitations du jury ») pourront être décernées aux élèves obtenant le diplôme du CAP.

non plus par les « compétences » converties en points. Deuxièmement, les épreuves terminales représenteront 60 % de la note finale, au lieu de 50 % aujourd'hui. Enfin, et surtout, l'obtention du brevet conditionnera l'accès au lycée ! Une nouveauté de taille pour les collégiens, qui s'appliquera dès la prochaine session du brevet, en juillet 2024 (les 1^{er} et 2). Autre nouveauté, à la rentrée 2025, le ministère a indiqué qu'un dispositif intitulé « Prépa-lycée » serait mis en place pour permettre une remise à niveau pour les élèves n'ayant pas obtenu le brevet, avant un passage possible en 2nde. Un dispositif obligatoire ? En lieu et place d'un redoublement en 3^e ? Les détails sont prochainement attendus.

Nouveautés au lycée

Pour le brevet, comme pour le bac, le ministre a fait également une annonce importante : la session 2024 signera la fin de ce que l'on appelle les « correctifs académiques », autrement dit des consignes qui révisent à la hausse le résultat des élèves. Pour le ministère : « *La crédibilité des examens nécessite, au brevet comme au baccalauréat, la sincérité et la fidélité de la notation* ». Il faut donc s'attendre à voir baisser les taux de réussite en juillet prochain...

Autre nouveauté pour les lycéens, une nouvelle épreuve anticipée de mathématiques appliquées sera instaurée en fin de 1^{re} générale et technologique... mais pas avant la session de juin 2026 ! Dans cette optique, de nouveaux programmes de



EN QUOI CONSISTE LA « MÉTHODE DE SINGAPOUR » ?

La méthode dite de Singapour a été créée dans les années 1980 par le ministère de l'Éducation de Singapour et a permis aux élèves singapouriens de se classer en tête des évaluations internationales (TIMSS et PISA) en mathématiques depuis 1995.

En pratique, les élèves passent progressivement du monde concret (approche sensorielle) à l'abstraction des chiffres et des symboles, de manière à donner du sens aux nombres. Ils manipulent des objets (cubes, jetons, balances, géoplans...), puis apprennent par exemple à modéliser les situations en dessinant des schémas ; enfin, ils appliquent les procédures de calcul avec chiffres et symboles.

Le plan de chaque séance se fait selon les principes de la pédagogie explicite : « Je fais, nous faisons, vous faites ». Le professeur montre aux élèves comment faire, puis guide les élèves pas à pas vers la pratique autonome.

Comme le prévoit le « choc des savoirs » de Gabriel Attal, cette méthode de Singapour sera progressivement mise en œuvre pour l'apprentissage des mathématiques, dès l'école primaire.

mathématiques en 2nde et 1^{re} générale et technologique s'appliqueront dès la rentrée 2025.

Dans l'enseignement professionnel

Enfin, le « choc des savoirs », le plan de Gabriel Attal pour « élever le niveau de l'école », n'a pas oublié l'enseignement professionnel, une voie de formation qui vient tout juste d'être en partie réformée pour améliorer son attractivité auprès des jeunes à la sortie du collège : augmenta-

tion des durées de stage, installation d'un bureau dédié à la relation aux entreprises dans chaque lycée pro, création d'une indemnité de stage progressive...

Ainsi, dès la prochaine rentrée scolaire, les lycéens professionnels de 2nde et de 1^{re} étudieront les mathématiques et le français en groupes à effectifs réduits. Enfin, en terminale, les lycéens disposeront d'un volume horaire augmenté « substantiellement » dans les enseignements généraux dès septembre 2024.

Grands Prix PEEP 2024, les inscriptions sont ouvertes !

Développer le goût de la lecture et encourager l'expression artistique des enfants, tels sont les objectifs des deux Grands Prix organisés chaque année par la PEEP, le Grand Prix des Jeunes Lecteurs (GPJL) d'une part, qui fêtera son 40^e anniversaire et qui s'ouvre cette année aux lycéens, et le Grand Prix des Jeunes Dessinateurs (GPJD) d'autre part.



Depuis 1985, la PEEP encourage le goût de la lecture chez les jeunes avec le **Grand Prix des Jeunes Lecteurs (GPJL)**. Ce concours est ouvert aux élèves du CM1 à la classe de première – une nouveauté cette année.

Pour participer à cette 40^e édition, il faut remplir et renvoyer son bulletin de participation à son APE au plus tard le 15 mars 2024 ; les jeunes lecteurs peuvent également participer en envoyant une vidéo (format MP4) ou un audio (format MP3).

Toutes les informations sur le GPJL (bulletin de participation, calendrier, règlement...) sont à retrouver [ICI](#) !

Prochainement, le comité de lecture aura finalisé sa sélection des ouvrages « jeunesse » qui seront soumis à l'appréciation du jury national. Cette liste sera publiée dans un prochain numéro de La Voix des Parents.

Créé en 2002 par la PEEP, le **Grand Prix des Jeunes Dessinateurs (GPJD)** a pour but d'encourager l'expression artistique chez les élèves des classes primaires et de valoriser leur créativité. Les jeunes participants sont répartis en 6 catégories suivant leur classe. Les enfants doivent faire parvenir leur dessin à leur APE avant le 9 février 2024. Thème de cette nouvelle édition : « Je dessine mon sport préféré ».

Toutes les informations sur la 23^e édition du GPJD (calendrier, règlement...) sont à retrouver [ICI](#) !



Cérémonie de remise des prix du GPJL 2022-2023

Samedi 7 octobre 2023 a eu lieu la remise du 39^e Grand Prix des Jeunes Lecteurs. Dans la catégorie 1, le trophée a été remporté par Béatrice Mesnil, auteur de « Trois amis pendant la guerre Alsace 1940 », aux Editions L'Harmattan. Pour la catégorie 2, c'est Jean-François Chabas pour son roman, « Ma petite bonne », aux éditions Talents Hauts Éditions, qui a été élu par les jeunes membres du jury.

La cérémonie a réuni les jeunes lecteurs du jury national et leur famille, des éditeurs ainsi que Béatrice Mesnil et Esmé Planchon auteur de « Les histoires ça ne devrait jamais finir », 2^e de la catégorie 2 (voir photo ci-contre) – les auteurs absents ont transmis des vidéos à l'attention du jeune jury.